

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

## Agences photographiques, radio et informations générales

*Un accord de branche conclu à la Fédération française des agences de presse (FFAP), **non signé par le SNJ**, prévoit une grille commune pour tous les types d'agences. Cette grille s'applique à compter du 1er janvier 2020, pour les agences photographiques (affiliées au Saphir), les agences radio (Satev) et les agences de presses d'informations générales (Sapig). La réduction du barème des agences de presse audiovisuelles (Satev) est lissée sur quatre années, au terme desquelles il rejoindra le barème commun aux autres types d'agences.*

**Attention :** pour les salariés déjà en poste, l'application de cet accord ne peut entraîner aucune baisse de rémunération. Consulter l'accord de branche sur le site Internet du SNJ.

Fonctions	Groupe	Salaires
Rédacteur en chef	8	3 491,00 €
Rédacteur en chef adjoint	7	3 137,00 €
Secrétaire général de la rédaction	7	3 137,00 €
Secrétaire de rédaction	6	2 884,00 €
Chef de service / Chef de bureau	6	2 884,00 €
Editorialiste	5	2 631,00 €
Chef de service adjoint	5	2 631,00 €
Chef des informations	5	2 631,00 €
Chef de rubrique	5	2 631,00 €
Chef de d'édition	5	2 631,00 €
Chef de projet éditorial	5	2 631,00 €
Secrétaire de rédaction expert	4	2 378,00 €
Editeur photo expert	4	2 378,00 €
Editeur numérique expert	4	2 378,00 €
Rédacteur maquettiste expert	4	2 378,00 €
Grand reporter	4	2 378,00 €
Rédacteur-reporter expert	4	2 378,00 €
Reporter photo expert	4	2 378,00 €
Reporter vidéo (ou JRI) expert	4	2 378,00 €
Infographiste expert	4	2 378,00 €
Rédacteur-reporter-présentateur expert	4	2 378,00 €
Secrétaire de rédaction confirmé	3	2 176,00 €
Rédacteur-reporter confirmé	3	2 176,00 €
Reporter photo confirmé	3	2 176,00 €
Reporter vidéo (ou JRI) confirmé	3	2 176,00 €
Infographiste confirmé	3	2 176,00 €
Rédacteur-reporter-présentateur confirmé	3	2 176,00 €
Editeur photo confirmé	3	2 176,00 €
Editeur numérique confirmé	3	2 176,00 €
Rédacteur maquettiste confirmé	3	2 176,00 €

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

## Agences photographiques, radio et informations générales

Un accord de branche conclu à la Fédération française des agences de presse (FFAP), **non signé par le SNJ**, prévoit une grille commune pour tous les types d'agences. Cette grille s'applique à compter du 1er janvier 2020, pour les agences photographiques (affiliées au Saphir), les agences radio (Satev) et les agences de presses d'informations générales (Sapig). La réduction du barème des agences de presse audiovisuelles (Satev) est lissée sur quatre années, au terme desquelles il rejoindra le barème commun aux autres types d'agences.

**Attention :** pour les salariés déjà en poste, l'application de cet accord ne peut entraîner aucune baisse de rémunération. Consulter l'accord de branche sur le site Internet du SNJ.

Fonctions	Groupe	Salaires
Secrétaire de rédaction junior	2	1 973,00 €
Rédacteur-reporter junior	2	1 973,00 €
Reporter photo junior	2	1 973,00 €
Reporter vidéo (ou JRI) junior	2	1 973,00 €
Infographiste junior	2	1 973,00 €
Rédacteur-reporter-présentateur junior	2	1 973,00 €
Editeur photo junior	2	1 973,00 €
Editeur numérique junior	2	1 973,00 €
Rédacteur maquettiste junior	2	1 973,00 €
Secrétaire de rédaction débutant	1	1 771,00 €
Rédacteur-reporter débutant	1	1 771,00 €
Reporter photo débutant	1	1 771,00 €
Reporter vidéo (ou JRI) débutant	1	1 771,00 €
Infographiste débutant	1	1 771,00 €
Rédacteur-reporter-présentateur débutant	1	1 771,00 €
Editeur photo débutant	1	1 771,00 €
Editeur numérique débutant	1	1 771,00 €
Rédacteur maquettiste débutant	1	1 771,00 €
Indemnité d'appareil photo		62,39 €